

Issa Fofana (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako)

Citoyenneté numérique dans la transition malienne depuis 2020

Introduction

Le Mali fait face à des problèmes de gouvernance et de sécurité depuis 2012, ce qui a conduit à trois coups d'État en 11 ans (2012, 2020, 2021). Les élections présidentielles en 2013 ont été remarquables par le taux de participation citoyenne et ont été remportées par Feu Ibrahim Bouba-car Keïta (IBK) avec 77,61 % (Mission d'Observation Élection de l'Union Européenne au Mali, 2013, 42). L'espoir promu et non tenu par feu IBK et la mauvaise organisation des élections de 2018 ont abouti à une frustration des citoyens. Les raisons qui avaient provoqué le coup d'État de 2012 persistaient toujours. Au regard de ces crises, le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5 RFP) verra le jour, dénonçant le pouvoir de IBK. L'imam Mahmoud Dicko, ancien président du Haut Conseil Islamique du Mali (HCIM), était l'autorité morale de ce mouvement. Le coup d'État du 18 août 2020 au Mali a été suivi d'un second putsch le 24 mai 2021. L'on comprend ainsi que la multiplication des coups d'État apparaissent comme signes de changements politiques et de discours nationalistes au Mali. La restructuration politique permettra à Assimi Goïta et à Choguel Kokalla Maïga, président du Comité stratégique du M5-RFP¹ de devenir respectivement président et premier ministre du gouvernement.

Issa Kaou Djim,² un fervent défenseur d'Assimi Goïta et ex-membre du Conseil National de la Transition (CNT) a été radié de ses fonctions alors qu'il s'en est pris vertement à Choguel Kokalla Maïga, pre-

¹ Imam Mohamaoud Dicko, l'autorité morale du M5-RFP et Issa Kaou Djim bras droit ont été mis en minorité et contraints au silence.

² Issa Kaou Djim a été par la suite radié par le décret N°2021-0793/PT-RM du 9 novembre 2021 de son poste de quatrième vice-président du CNT (Ouédraogo 2021).

mier ministre du gouvernement de la transition via les réseaux sociaux dans une vidéo publiée le 25 octobre 2021. Il avait été placé en garde à vue à l'école de la gendarmerie dit Camp 1. Le premier ministre serait à l'origine de la prise de la décision expulsant le représentant spécial de la CEDEAO au Mali. Hamidou Boly a été expulsé du Mali pour agissements incompatibles avec son statut

Le citoyen devient de plus en plus conscient de son rôle dans la régulation des affaires publiques. Une expression en langue bamanan, dit que *Forobakuma be fo forobabulon kono* (une affaire publique se traite dans un vestibule commun), se référant ainsi au débat sur les affaires publiques et sur le lieu de leur discussion dans la mesure où elles appartiennent à tout le monde. La citoyenneté recouvre plusieurs définitions. La figure ci-dessous représente les différentes composantes de la citoyenneté dans ce texte.



Fig. 1 : Les composantes de la citoyenneté
(Source : Enquête de terrain, Juin-Juillet 2022 à Bamako)

À l'ère du numérique, l'appropriation du téléphone mobile, de l'internet et des réseaux sociaux par les citoyens reconfigure l'espace public. Ces citoyens sont devenus des producteurs, des commentateurs et des diffuseurs de contenus sur les réseaux sociaux ce que S. Baringhorst et M. Yang (2013) appellent *le consumer netizen* qui fait écho au citoyen consommateur. Pour ces auteurs, la notion de consumérisme et notamment celui politique recouvre « un ensemble de comportements significatifs d'un nouveau rapport au politique, c'est-à-dire une forme d'activisme politique qui intégrerait des pratiques propres à la sphère des consommateurs » (Greffet/Wojcik 2015, 133). Les journalistes, les acti-

vistes et les citoyens en général sont de grands usagers (consommateurs) d'internet et des réseaux sociaux et aussi demandeurs de la liberté d'expression. Toutefois, lorsque l'on s'intéresse à la citoyenneté numérique, les enjeux de participation politique sont nombreux dans de nombreux pays. Par exemple, la vague de contestations qui a renversé des régimes en place dans divers pays (la Tunisie, l'Égypte, le Burkina Faso, le Niger, le Sénégal, la Gambie, la République Démocratique du Congo (RDC), la Libye, le Soudan ...) a été largement répercutée par les réseaux sociaux. L'écosystème numérique est marqué par la diversité de l'information disponible. Du coup, les réseaux sociaux influencent les mouvements sociaux. Quelle est la spécificité de la citoyenneté numérique au Mali pendant la transition depuis 2020 ?

Parler de la citoyenneté numérique offre au chercheur un certain ancrage qui lui permet de comprendre les enjeux politiques sous le dôme du numérique. Les auteurs comme J. Yékú (2016), K. Pye (2020, 2021) ont parlé de « Digital Kinshasa, Kinshasa la numérique », « Nigerian-netizens ». Les réseaux sociaux font partie de l'écosystème numérique qui conditionne le vécu et les relations de nombreuses personnes. Ce nouvel écosystème numérique qui a bouleversé le vécu classique voire traditionnel des citoyens offre une opportunité de penser et de partager les opinions. C'est ce qui nous conduira à nous arrêter sur la citoyenneté numérique et sa manifestation pendant la transition avant de nous intéresser à la guerre des puissances au centre de la citoyenneté.

Citoyenneté numérique

Au Mali, après la privatisation du marché de la téléphonie mobile la Société des Télécommunications (SOTELMA) et trois opérateurs occupent présentement le secteur de la télécommunication, notamment : Orange Mali, Moov Africa et Telecel. Selon l'Enquête démographique et de santé (EDS) de 2018, (89 %) des ménages possèdent un téléphone mobile. L'utilisation d'Internet est essentiellement consacrée à la fréquentation des réseaux sociaux. Le faible coût des équipements et le développement des infrastructures de la téléphonie mobile dans de nombreuses villes et campagnes favorisent la connexion via le mobile, premier lieu de connexion. Cependant, les villes constituent de nos jours

le premier lieu d'émergence d'idée de mobilisation et de contestation sur le plan politique en Afrique.

Sur le plan démographique, les villes deviennent de plus en plus peuplées en raison de la migration. Les jeunes connectés sur les réseaux sociaux, communément appelés vidéomen³ (influenceurs), sont présents sur les réseaux sociaux. Il s'agit de cette capacité de participer en ligne sur les réseaux sociaux comme Facebook, WhatsApp, YouTube, Instagram, Tik-tok, Twitter (Tolbert/McNeal 2008). En janvier 2020, le paysage médiatique malien était composé de 4,85 millions d'utilisateurs de l'internet au Mali, dont 1,70 millions d'utilisateurs des réseaux sociaux (Datareportal.com).⁴ Quant à la presse écrite, le nombre d'organes de presse écrite varie entre 250 et 260 en 2022 (Camara 2022).

Le numérique est devenu à la fois un espace d'expression publique, un outil de promotion personnelle et un moyen de résistance contre les différentes formes d'injustice. C'est un espace utilisé à la fois par les citoyens mais aussi par les hommes politiques. Le dysfonctionnement du système politique, la défense de la justice et de l'équité sont des arguments mis en avant pour exercer la fonction de vidéomen. Les citoyens partagent des informations sur les questions diverses. Ils utilisent également les médias sociaux pour accéder aux informations, engendrant une nouvelle forme de participation politique (De Zúñiga/Molyneux/Zheng 2014).

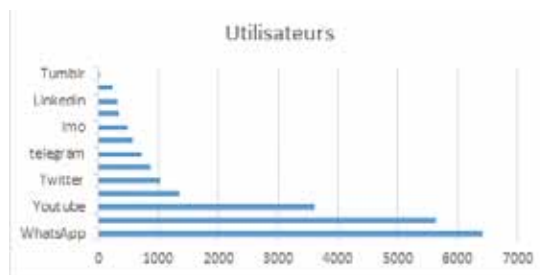


Fig. 2: Les applications de réseaux sociaux utilisées au Mali
(Source: Internet Society, Chapitre malien, 2020)

³ Les vidéomen ou encore les influenceurs sont de plus en plus nombreux en Afrique avec le développement de la téléphonie mobile. Ils sont suivis par des millions d'internautes.

⁴ <https://datareportal.com/reports/digital-2020-mali?rq=Mali>, (page consultée le 15 décembre 2022).

Les questions politique, économique et sécuritaire motivent les citoyens à s'engager de plus en plus dans les débats pour discuter des affaires publiques, *Forobako*. La communication politique a connu un nouvel essor avec le numérique entraînant ainsi une nouvelle pratique et une nouvelle politique de communication. Pour F. Greffet et S. Wojcik (2014), la citoyenneté numérique devrait être envisagée comme une dimension parmi d'autres de transformations sociotechniques plus vastes. La citoyenneté numérique suscite l'interrogation sur des concepts comme la communauté virtuelle (Rheingold 1995, 2002; Wojcik 2011 et 2013), la démocratie électronique (Vedel 2003). L. Dahlberg (2011) décrit quatre positions de démocratie. Elles sont : la « démocratie digitale libérale individualiste », « la démocrate digitale délibérative », la démocrate digitale « counter-publics », la « démocrate digitale autonomiste marxiste ». Les réseaux sociaux constituent des outils d'accès à l'information mais aussi de construction de l'opinion publique. Au Mali, ils ont facilité la participation des citoyens pendant la transition.

Les messages sur les réseaux sociaux peuvent revêtir diverses formes, entre autres : texte (publication, post, commentaire), image fixe (photographie, dessin, caricature), photomontage viral en texte et/ou image. L'objectif de ces messages est souvent la création de buzz. Ces messages peuvent être publiés avec motivations différentes. L'utilisation des réseaux sociaux peut être à but distrayant. Cependant, la méconnaissance des usages et des textes de lois relatifs à la cyber-violence voire au cyberharcèlement par les usagers constitue un défi majeur. La Loi N°2019-056 porte sur la répression de la cybercriminalité. Elle s'applique à toutes infractions commises au moyen des technologies de l'information et de la communication et dans le cyberspace et dont les effets se produisent sur le territoire national. Dans cette loi, la cybercriminalité est l'ensemble des infractions pénales commises à l'aide de réseaux de communication électronique et des systèmes d'information ou contre lesdits réseaux et systèmes. Flichy (2001) et Oberdorff (2010) expliquent que l'Internet a longtemps été pensé comme une zone de « non-droit », à l'origine non soumise aux règles de l'État ou au sein de laquelle prospèrent de multiples figures insaisissables de la cybercriminalité.

Les vidéomen (influenceurs) sont appréciés différemment. Pour illustrer cela, un extrait de Jeune Afrique, montre que : « Ces vidéomen, que l'on soupçonne de travailler pour certaines personnalités au sommet de

l'État, s'attaquent particulièrement aux journalistes qui critiquent le gouvernement. Ils mènent des campagnes dans lesquelles on est qualifiés d'apatrides, de vendus, de Maliens qui n'aiment pas leur pays » (*Jeune Afrique*, Mali : Les journalistes sous pression, 2022).⁵ Devenus une arme de promotion et de combat contre un adversaire, les vidéomén font de cette activité un marché. Pour cela, ils reçoivent de l'argent qui peut atteindre 50 000 FCFA par couverture sur Facebook contre 10 000 à 5 000 pour un journaliste professionnel (Camara 2022).

Citoyenneté numérique dans la transition depuis 2020 au Mali

Depuis le coup d'État du 18 août 2020, le sentiment de rupture avec la mauvaise gouvernance a été souligné comme un des moyens d'apporter la tranquillité au Mali. Les critiques des dirigeants et les commentaires sont les sujets importants discutés par les internautes. Assimi Goïta (militaire et homme d'État) et ses collègues, non satisfaits des actions posées⁶ par Bah N'Daw, font un coup et destituent ce dernier. Ce coup d'État dans un coup d'État amènera la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à sanctionner le Mali en raison du non-respect de la durée de la transition. De ce fait, les arguments condamnant le Mali d'une part et ceux le supportant se sont multipliés. C'est ainsi que la principale plateforme syndicale, l'Union nationale des Travailleurs du Mali (UNTM), a estimé que : « La CEDEAO et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), partie prenante aux sanctions, avaient une fois de plus trahi l'Afrique, les traitant d'instruments néocoloniaux ».⁷ Elle soupçonne que la décision de sanctionner le Mali ne vient pas de la CEDEAO mais plutôt de la France. Cette sanction a été vue comme catalyseur d'éveil de conscience des Maliens

⁵ <https://www.jeuneafrique.com/1332593/politique/mali-les-journalistes-sous-pression/>, consulté le 15 décembre 2022.

⁶ Pourquoi Bah N'Daw a été destitué le 26 mai 2021.

⁷ <https://fr.africanews.com/2022/01/13/mali-quels-sont-les-soutiens-de-la-junte-au-pouvoir/>, consulté le 24 août 2022.

en développant un sentiment de nationalisme pour résister comme les pressions françaises à l'encontre du Mali.

Les extraits des journaux quotidiens montrent comme certaines figures politiques s'exprimaient à ce sujet. « Le pays est attaqué, et les Maliens ont une fierté nationale. Le nationalisme a pris le dessus, et les gens sont déterminés à défendre le Mali. S'unir ou périr », estime Nouhoum Sarr, membre du CNT dans le quotidien Mali-Horizon, un journal quotidien.⁸ Les réseaux sociaux, les journaux quotidiens contribuent à la propagation des messages de soutien du pouvoir de la transition malienne. Pour un nouveau Mali (*Malikoura*) « Une frange de la population juge que les élections n'ont, jusque-là, pas permis de combler l'espoir d'une meilleure gouvernance et donc d'une vie meilleure », selon Ibrahim Maïga.⁹

Depuis 2020, plusieurs vidéomen soutiennent la transition malienne. Certains font même partie du CNT comme Adama Ben Diarra dit Ben le cerveau.¹⁰ D'autres vidéomen comme Boubou Mabel, Mohamed Youssef Bathily dit Ras Bath, Sékou Keïta, Moussa Sanogo dit Djo Balla et Sékou Tounkara¹¹ (Le politologue) sont très actifs sur les réseaux sociaux. Les sujets sur les réseaux sociaux sont nombreux, ils vont de la politique passant par la sécurité, la gouvernance et le développement. Ainsi, les utilisateurs suivent les différents activistes sur leurs pages en fonction de leur savoir parler et de leur capacité à commenter les actualités. Chacun d'eux peut avoir de nombreux followers. La photo ci-dessous de la page Facebook de Ras Bath permet de se faire une idée du nombre de ses followers en 2018.

⁸ <https://fr.africanews.com/2022/01/13/mali-quels-sont-les-soutiens-de-la-junte-au-pouvoir/>, consulté le 24 août 2022.

⁹ <https://fr.africanews.com/2022/01/13/mali-quels-sont-les-soutiens-de-la-junte-au-pouvoir/>, consulté le 24 août 2022.

¹⁰ Adama Ben Diarra est un activiste de Kati. Il a participé à plusieurs de contestation au Mali notamment les mouvements *Tarata Wulen*, *On a tout compris* et *AntèAbana*, et *Touche pas à ma constitution* et le collectif *Sirako*. Le mouvement *On a tout compris* est un mouvement contre la présence étrangère au Mali.

¹¹ Ces deux derniers sont des Maliens vivants respectivement au Sénégal et aux États Unis.



Fig.3: Capture d'écran de la page Facebook de Ras Bath, 2018
(Source: Savoye, 2018 dans *Le Monde*)

Dans les médias, il est rapporté que: «Le gouvernement de transition met en place un nationalisme aveugle, un populisme dans lequel tout est la faute des autres, de l'Occident», selon Balla Cissé originaire du Mali et enseignant en France.¹² Dans les faits, les manifestations syndicales ont été suspendues pendant la période de l'embargo en soutien à la Transition. Les enseignants, qui avaient entamé une grève illimitée début janvier, l'ont suspendue. Les organes comme le Haut Conseil Islamique, la Maison de la presse, et l'association de défense des médias, ont apporté leur soutien au gouvernement de la transition.

La guerre des puissances au centre de la citoyenneté

La question de la guerre des puissances a été hissée au rang d'un réel débat au Mali. En effet, les crises politico-institutionnelles de 2012 ont plongé le pays au centre d'une nouvelle réflexion sur sa démocratie et même sa refondation. Pour permettre au Mali de retrouver sa stabilité,

¹² <https://www.bondyblog.fr/international/bamako-vu-de-paris-le-regard-de-la-diaspora-sur-la-junte-au-pouvoir/>, consulté le 24 août 2022.

la France interviendra de 2012 jusqu'en 2022. Elle interviendra avec de nombreux collaborateurs sur le plan militaire et diplomatique. L'espoir tant suscité n'a pas pu devenir une réalité au bout des 10 ans. Ces crises le conduiront à trois coups d'État comme cités ci haut. Comment retrouver une démocratie et une stabilité du Mali ? Pour répondre à cette question, les nouvelles autorités de la transition commencent à changer de partenaires. La crise de confiance entre la France et le Mali accélère ainsi la volonté des autorités maliennes à renouer leur collaboration avec la Russie. Au début de la crise, certains citoyens demandèrent de renouveler la collaboration avec la Russie. Par exemple, Ras Bath et les Sofas de la République dénonçaient au début de l'opération Serval ce qu'ils estimaient comme : « L'ambiguïté de la position française dans le conflit malien » (Dicko 2017). Ces différents mouvements encouragèrent les autorités. Dans le cadre du renouvellement de ladite collaboration, la Russie a fait don de deux hélicoptères à l'armée malienne en 2016. L'ancien président de la République, feu IBK conclut un accord de coopération militaire et de sécurité avec la Russie le 26 juin 2019. Dans cette guerre d'influence, les réseaux sociaux sont des moyens d'appui pour conquérir l'opinion publique. Dans ce sens, des vidéomen et des internautes anonymes créent et diffusent des montages vidéo, ciblant la CEDEAO. De nombreux citoyens estiment que les autorités de la transition défendent l'intérêt de la nation. En réaction à la décision de la CEDEAO, une grande mobilisation a eu lieu le 14 janvier 2022. Cette mobilisation a été soutenue par de nombreux mouvements sociaux africains.¹³ Les réseaux sociaux ont contribué à la diffusion des messages de solidarité envers les autorités de transition. Le discours public sur les réseaux sociaux semble alimenter la capacité des autorités de la transition dans leur tentative de tenir tête à la France (Guichaoua/Savané 2022). De nombreuses ruptures

¹³ Ces pays sont : Au Mali (mouvements Yèrèwolo, Debout Sur Les Remparts); Burkina Faso (Balai Citoyen; 2H pour Kamita; Afrikamba et Ligue des Panafricanistes); Sénégal (Y'en a marre; ONG 3D; Afrikajom Center et Frappe France Dégage); Guinée Conakry (Balai Citoyen; Solidarités Activistes et Émergence Citoyenne); RDC (Filimbi; Mouvement MPLCA); Congo (Ubuntu, Lucha et Ras Le Bol); Côte d'Ivoire (Novox); Burundi (Sindimuja); Ouganda (Solidarity); Comores (3ème Voie et Ufahari wa Komori); Tchad (Iyina); Gambie (Team Gom Sa Boppa); en Afrique du Sud (Fees Must Fall); Madagascar (Wake Up); Togo (En Aucun cas).

ont été constatées. Il s'agit entre autres de l'expulsion de l'ambassadeur de la France, la fin de l'opération Barkhane suivie par celle de la force Takuba, la suspension de France 24 et de la Radio France Internationale dans le communiqué N°23 du gouvernement de la Transition du 16 mars 2022. La photo ci-dessous montre le rejet de la France dans les médias.



Fig. 4: Combat entre la Russie et la France¹⁴ (© Ousmane Makaveli/AFP)

Le 13 mai 2022, une manifestation organisée par le mouvement *Yerewolo*-debout sur les remparts a regroupé plusieurs citoyens maliens pour soutenir les forces armées maliennes (FAMA). La photo (sur laquelle on voit le président Poutine battre le président Macron lors d'un combat) a été brandie lors de cette manifestation pour montrer le départ de la France au profit de la Russie. L'argument mis en avant est relatif aux succès des FAMA sur le terrain contre les groupes armés. La nouvelle collaboration a permis à l'État malien d'acquérir de nouvelles armes et de la logistique.

Conclusion

Les résultats montrent comment le développement du numérique contribue à la formation de l'opinion publique surtout pendant la période de

¹⁴ <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220513-mali-manifestation-de-soutien-%C3%A0-l-arm%C3%A9e-%C3%A0-bamako>, consulté le 8 septembre 2022.

crise et de transition politique au Mali. Les réseaux sociaux occupent une place importante dans la communication entre les différents mouvements. Ils sont utilisés par les citoyens de l'intérieur tout comme de l'extérieur pour débattre, partager, commenter les différents sujets publics. Ils sont devenus un instrument de mobilisation de l'État. Les vidéomen (influenceurs) sont devenus pendant la transition des acteurs essentiels dans la promotion des autorités de transition. Ils continuent à jouer un rôle important dans le soutien de la transition au Mali depuis 2020 permettant ainsi l'accès et la diffusion de l'information sur les affaires publiques. L'État a besoin de la mobilisation de la population pour éviter de se faire délégitimer.

L'usage des réseaux sociaux est apprécié dans ce sens. Cet usage nourrit beaucoup d'espoir et suscite des contradictions au sein de l'opinion publique. Cependant, il est important de signaler que la communication politique est fortement influencée par les prises de position des usagers des réseaux sociaux. Au Mali, la citoyenneté numérique engage aussi le conflit entre la France et la Russie sur les différents réseaux sociaux.

Bibliographie

- Baringhorst, Sigrid/Mundo, Yang, « Types of Creative Citizenship: The Engagement of Consumer Netizens », ECREA Symposium *(Mis)understanding Political Participation*, Munich, LM University, München, 2013.
- Camara, Moussa Sayon, « La presse écrite à l'ère des réseaux sociaux », dans *L'indépendant*, n°5530, 2022.
- Dahlberg, Lincoln, « Re-constructing digital democracy: An outline of four "positions" », dans *New media & society*, 13(6), 2011, 855–872.
- De Zúñiga, Homero Gil/Molyneux, Logan/Zheng, Pei, « Social media, political expression and political participation: panel Analysis of lagged and concurrent relationships », dans *Journal of communication*, 2014, 612–634.
- Dicko, Aboubacar, « Mali : un phénomène nommé Ras Bath », dans *Jeune Afrique*, 2017, en ligne : <https://www.jeuneafrique>.

com/467388/politique/mali-un-phenomene-nomme-ras-bath/ (consulté le 16.11.2022).

Flichy, Patrice, *L'imaginaire d'internet*, Paris, La Découverte, 2001.

Greffet, Fabienne/Wojcik, Stéphanie, « La citoyenneté numérique : perspectives de recherche », dans *La Découverte, Réseaux*, n°184-185, 2014, 125-159.

Guichaoua, Yvan/Savané, Lamine, « Mali. Où va la « rectification » ? », dans *Afrique XXI*, 2022, en ligne : [https://afriquexxi.info/ fr/ auteur1159.html](https://afriquexxi.info/fr/auteur1159.html) (consulté le 09.11.2022).

Mission d'Observation Élection de l'Union Européennes au Mali, *Élection présidentielle 2013*, Rapport final, 2013.

Oberdorff, Henri, *La démocratie à l'ère numérique*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2010.

Ouédraogo, Issouf, « Mali : Le décret de nomination de Kaou Djim au CNT abrogé par le président de la Transition », dans *InfoH24*, 2021, en ligne : <https://www.infoh24.info/mali-le-decret-de-nomination-de-kaou-djim-au-cnt-abroge-par-le-president-de-la-transition/> (consulté le 15.12.2022).

Pype, Katrien, « Le politique (en ligne) par le bas en Afrique Subsaharienne », dans *Politique africaine* n°161-162, 2021, 71-97.

Rheingold, Howard, *Les communautés virtuelles*, Paris, Addison-Wesley France, 1995.

Rheingold, Howard, *Smart Mobs: The Next Social Revolution*, New York, Basic Books, 2002.

s. A., « Mali : les journalistes sous pression », dans *Jeune Afrique*, 2022, en ligne : <https://www.jeuneafrique.com/1332593/politique/mali-les-journalistes-sous-pression/> (consulté le 16.11.2022).

Tolbert, Caroline J./McNeal, Ramona, « Digital Citizenship: The Internet, Society, and Participation », dans *Journal of Information Technology and Politics*, 262-264(3), 2008, 262-264.

Vedel, Thierry, « L'idée de démocratie électronique. Origines, visions, questions », dans P. Perrineau (dir.), *Le désenchantement démocratique La Tour d'Aigues*, Éditions de l'Aube, 2003, 243-266.

- Wojcik, Stéphanie, « Démocratie électronique », dans *GIS Démocratie et Participation, Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, 2013, 1-5, en ligne : <https://shs.hal.science/halshs-01310233/document> (consulté le 15.12.2022).
- Wojcik, Stéphanie, « Prendre au sérieux la démocratie électronique. De quelques enjeux et controverses sur la participation politique en ligne », dans E. Forey et C. Geslot (dir.), *Internet, machines à voter, démocratie*, Paris, L'Harmattan, 2011, 111-141.
- Yékú, James, « Akpos Don Come Again: Nigerian Cyberpop Hero as Trickster », dans *Journal of African Cultural Studies*, vol. 28, n°3, 2016, 245-261.